

Introduction critique aux relations internationales du Québec,
de Jean-François Payette, Montréal (Québec), Presses de
l'Université du Québec, 2009, 97 p.

Diane Ethier

Volume 30, numéro 1, 2011

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006065ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006065ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ethier, D. (2011). Compte rendu de [*Introduction critique aux relations internationales du Québec*, de Jean-François Payette, Montréal (Québec), Presses de l'Université du Québec, 2009, 97 p.] *Politique et Sociétés*, 30(1), 175–175.
<https://doi.org/10.7202/1006065ar>

Introduction critique aux relations internationales du Québec

de Jean-François Payette, Montréal (Québec), Presses de l'Université du Québec, 2009, 97 p.

Cet ouvrage est issu du mémoire de maîtrise de Jean-François Payette, réalisé à l'Université du Québec à Montréal sous la direction conjointe du Prof. Laurence Olivier et de M^{me} Louise Beaudoin, qui a été ministre des relations internationales, déléguée générale du Québec à Paris et responsable des relations avec la francophonie sous divers gouvernements du Parti québécois. L'auteur ne cherche pas à déguiser ses opinions politiques; il est favorable à la souveraineté du Québec et le dit clairement. Mais, compte tenu que la réalisation de cet objectif apparaît peu probable à plus ou moins court terme, il propose un modèle de relations internationales qui permettrait au Québec, selon lui, d'aller au-delà de la doctrine Gérin-Lajoie, qui a orienté la politique étrangère de tous les gouvernements de la province depuis la Révolution tranquille: la paradiplomatie identitaire.

Dans les chapitres 3 et 4, l'auteur démontre que la doctrine Gérin-Lajoie, qui repose sur le principe que le Québec doit développer ses relations internationales dans les champs de compétence que lui reconnaît la Constitution canadienne, a permis au Québec de s'affirmer beaucoup plus sur la scène internationale à partir de 1960. Cela est dû au fait que le gouvernement fédéral, malgré ses réticences, a reconnu ce principe tout en l'étendant aux autres provinces canadiennes. Cependant, comme le soulignent Jacques-Yvan Morin, Francis Rigaldies et Daniel Turp, dans leur ouvrage *Documents d'intérêt canadien et québécois* (Québec, Éditions Thémis, 1997), les ententes internationales signées par les provinces canadiennes depuis 1965 sont considérées comme des arrangements administratifs sans caractère obligatoire ou contraignant par les autorités du gouvernement fédéral. Cette position est conforme au droit international en vertu duquel seuls les États souverains possèdent des pouvoirs en matière de relations internationales. Les gouvernements régionaux ne peuvent ouvrir des délégations à l'étranger ou signer des ententes internationales que si le gouvernement central y consent... une réalité dont fait état l'auteur dans son chapitre 1.

Tout en étant conscient de ces contraintes, J.-F. Payette croit que le Québec pourrait obtenir une plus grande autonomie au sein des délégations canadiennes auprès des organisations internationales, en raison des intérêts distincts et spécifiques de la nation québécoise, dont l'existence a été reconnue par le gouvernement de Stephen Harper et la Chambre des communes. C'est d'ailleurs le propos de ses chapitres 2 et 5 sur la paradiplomatie identitaire. Il est fort peu probable, à notre avis, que ce modèle alternatif à la doctrine Gérin-Lajoie se concrétise. Si le Québec a désormais des représentants à l'UNESCO – une organisation internationale vouée à l'éducation et à la culture, domaines de compétence des provinces canadiennes –, ceux-ci demeurent entièrement soumis à l'autorité de la délégation canadienne. En bref, l'intérêt de cet ouvrage réside moins dans la proposition de son modèle de paradiplomatie identitaire que dans son bilan des relations internationales du Québec avant et après 1960. Le sujet n'est pas nouveau évidemment, mais il propose une synthèse claire et accessible à un large public.

Diane Ethier
Université de Montréal
diane.ethier@umontreal.ca